



DOSSIER DE PRESSE
Septembre 2011

Handicap & Dépendance

L'EXPO
QUI NOUS
CONCERNE



INFORMATION • SENSIBILISATION • PREVENTION
ACCESSIBILITÉ • AMÉNAGEMENT
SOUTIEN AUX AIDANTS FAMILIAUX • HANDICAP & EMPLOI

www.lexpoquinousconcerne.fr

NOUVELLE TOURNEE ITINERANTE
A PARTIR D'OCTOBRE 2011

En partenariat avec :



Contact presse Village D&O : Sihame Haba – 06 77 32 56 41 – sihame.haba@orange.fr

Contact presse D&O : Sandrine Lemoine Responsable communication – 01 80 60 54 38 sandrine.lemoine@groupe-do.fr

Visuels disponibles sur demande



Communiqué de presse de synthèse p 3

L'exposition

L'exposition « Handicap & Dépendance » p 6

Nouveauté 2011 p 9

D&O

D&O, groupe solidaire et altruiste p 10

Un engagement fort en faveur du mieux-vivre
et du mieux-vieillir p 13

Annexes

L'exposition en détail p 15

Nos partenaires p 22

Chiffres clés du handicap et de la dépendance p 23

Village D&O Handicap & Dépendance Nouvelle exposition, nouveau thème

En France, 5 millions de personnes sont handicapées et 1,1 million de personnes âgées sont reconnues dépendantes. Autant de personnes, de familles et aussi d'aïdants qu'il faut accompagner au quotidien pour maintenir leur qualité de vie et leur autonomie.

Les questions du handicap et de la dépendance nous concernent donc tous.

Ateliers de mise en situation, quiz, jeux, conférences, forum associatif... le Village D&O sensibilise les visiteurs de tout âge pour favoriser une prise de conscience sur les situations de handicap et de perte d'autonomie.

Et pour les personnes concernées, des informations pratiques sur les dispositifs d'accompagnement existants sont également apportées.

Un nouveau thème vient enrichir l'exposition cette année : « Les maladies invalidantes ».

Initiée par D&O, acteur majeur de la protection sociale, fortement impliqué dans l'accompagnement des personnes fragilisées, cette manifestation itinérante depuis 2007 fera étape à :

- **Tours** – 4 & 5 octobre 2011 – boulevard Heurteloup (niveau Centre des Congrès Vinci)
- **Lyon** – 20 & 21 octobre 2011 – place Antonin Poncet (pendant la Semaine Bleue)
- **Paris** – 23-24-25 novembre 2011 – place du Palais Royal

Informations : www.lexpoqui nous concerne.fr

L'EXPO QUI NOUS CONCERNE

>> Mettre en lumière toutes les formes de handicap

D'année en année, le Village D&O « Handicap & Dépendance » s'est enrichi de nouvelles thématiques afin de sensibiliser et informer sur les différentes formes de handicap : handicap moteur, handicap sensoriel, handicap mental, handicap psychique, dépendance du grand âge,

Cette année, le Village D&O « Handicap & Dépendance » a souhaité élargir le champ des informations présentées en créant **un nouvel espace sur les maladies invalidantes**.

- **Quand la maladie devient handicap**

Peu identifiées comme sources possibles de handicap, certaines maladies peuvent pourtant engendrer de grandes difficultés dans la vie personnelle et professionnelle. Les maladies invalidantes représentent 60% de l'ensemble des situations handicapantes, entre 20 et 60 ans.

Ce pôle de l'exposition a pour objet de sortir de l'ombre celles et ceux qui souffrent de pathologies entraînant des contraintes ou des déficiences plus ou moins importantes, afin que collègues, amis, famille prennent la mesure du retentissement de la maladie sur la qualité de vie des personnes touchées. De nombreux témoignages éclairent ces propos.

Et, parce qu'une personne sur trois est susceptible d'être confrontée à une maladie invalidante au cours de son parcours professionnel, un focus « emploi » rappelle les dispositifs dont peut bénéficier un salarié atteint d'une maladie grave.



Découvrir, s'informer, partager... et vivre des expériences uniques

>> L'exposition qui s'invite en ville

C'est sous un chapiteau, situé au cœur de la ville d'accueil que l'exposition vient à la rencontre des visiteurs avec un parcours pédagogique, ludique et interactif axé autour de 8 espaces thématiques : *Handicap et dépendance / Découvrir les handicaps / Maladies invalidantes / Accessibilité et aménagement / Handicap & Emploi / Grand âge et dépendance / Les aidants familiaux / La prévention.*

Si la visite est libre, celles et ceux qui le souhaitent peuvent demander une visite personnalisée guidée par un animateur de l'exposition.

>> Une scénographie vivante et originale sur 250 m²

La scénographie du Village D&O a été conçue pour s'adresser au plus grand nombre : familles, retraités, aidants, associations, entreprises, professionnels, scolaires, étudiants...

Pour une meilleure accessibilité : une rampe d'accès, un mobilier adapté, des contenus en grands caractères et une transcription en braille des principaux contenus... et pour les jeunes publics, des jeux, un quiz, des animations... Plus qu'une exposition au sens traditionnel du terme, le Village D&O «Handicap & Dépendance » se présente comme un lieu ouvert et interactif au contenu riche et varié.

- **De l'information et des conseils pratiques** grâce aux panneaux d'information, aux vidéos, et aux bornes multimédias (« *Borne emploi* », « *Caméras cachées* », « *Un logement adapté à chacun* » ou « *Vivre tous ensemble* »).
- **Des mises en situation** pour se glisser dans le quotidien d'une personne en situation de handicap ou de dépendance. Plusieurs animations à découvrir : « *Comme dans un fauteuil* » ; « *Regarde avec mes yeux* », « *Dans le creux de l'oreille* ». Un jeu de rôle étonnant pour prendre conscience des obstacles et des difficultés quotidiennes rencontrées par les personnes en situation de handicap.
- **Un quiz multimédia** pour tester ses connaissances. Et pour les plus jeunes, un quiz papier, remis à l'entrée du Village D&O, pour une visite encore plus ludique. Un coin lecture est également à leur disposition.
- **Des jeux** comme « *Des rues accessibles. Cherchez l'erreur !* » ou « *Vivre la ville en 3D* » pour responsabiliser chacun sur l'accessibilité dans la ville.
- **Des animations** à faire seul, en famille ou en groupe : démonstration de handi-sport, de chiens guide d'aveugles, etc.



Le Forum associatif : lieu d'échanges et de partage des connaissances

Une permanence est mise à la disposition du public. Elle est animée par les bénévoles des associations partenaires nationales et locales de l'événement et par des représentants de la vie sociale locale (CCAS, CLIC, MDPH...).

Des conférences gratuites accessibles à tous

Pour aller plus loin, un programme de conférences animées par des professionnels et des experts viendra compléter les thématiques de l'exposition. Elles s'adressent à tous les publics concernés par le handicap ou la dépendance. Elles ont lieu au sein même de l'exposition. L'accès est libre dans la limite des places disponibles.

L'accueil des groupes

Des visites conférences réservées aux groupes scolaires, écoles de formation (IFSI, IRTS...) sont possibles. Renseignements sur le site www.lexpoquinousconcerne.fr ou à l'accueil du Village D&O « Handicap & Dépendance ».

Les partenaires du village D&O « Handicap & Dépendance »

Cinq acteurs majeurs animés par une volonté commune – informer et sensibiliser – s'associent au Village D&O « Handicap&Dépendance ».



Fédération des APAJH
au service de la personne en situation de handicap



ASSOCIATION
FRANCE ALZHEIMER
www.francealzheimer.org

Un malade, c'est toute une famille qui a besoin d'aide



Un événement au cœur de l'action sociale de D&O

L'accompagnement des personnes en situation de handicap et de dépendance est l'une des priorités de l'action sociale du groupe D&O. Depuis plus de 4 ans, le Village D&O « Handicap & Dépendance » en est le reflet. Cet engagement fort en faveur du « mieux vivre » et du « mieux vieillir » s'inscrit au cœur même des valeurs du groupe que sont l'**humanisme**, la **solidarité** et le **paritarisme**.

D'autres actions illustrent cet engagement dont :



Le Prix D&O « Accompagnement Handicap » qui soutient, valorise et promeut les initiatives du monde associatif à destination des personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie.



Le soutien à la recherche médicale en neurosciences : D&O a noué un partenariat dans la durée avec l'**Institut du Cerveau et de la Moelle épinière (ICM)**. Sa vocation : prévenir, réparer et traiter les maladies et traumatismes du cerveau et de la moelle épinière qui engendrent des handicaps, une perte d'autonomie ou une dépendance souvent quasi-totale de la personne.



Groupe paritaire de protection sociale complémentaire interprofessionnel à but non lucratif, D&O couvre en retraite, santé, prévoyance, services à la personne, les salariés du transport et une grande partie de ceux des secteurs de la banque, de la pharmacie, de l'expertise comptable et des bureaux d'études techniques, entre autres. Il emploie 900 collaborateurs, compte 193 000 entreprises adhérentes, couvre 1 250 000 salariés cotisants et 556 000 retraités et encaisse 2,5 milliards de cotisations. D&O est certifié ISO 9001 pour l'ensemble de ses métiers et de ses sites et a reçu le Label Diversité de l'Afnor. www.groupe-do.fr

3 objectifs

DECOUVRIR

Parce que l'acceptation de l'autre passe d'abord par la compréhension de sa différence, l'exposition D&O « Handicap & Dépendance » sensibilise les visiteurs pour leur permettre de mieux comprendre le quotidien des personnes en situation de handicap ou de dépendance, et de leurs aidants.

S'INFORMER

Parce que malgré bien des avancées, les personnes en situation de handicap ou de dépendance, et leur famille, ont encore besoin d'être informées sur les ressources pouvant être mobilisées, le soutien pouvant leur être apporté.

PARTAGER

Parce que l'accompagnement des situations de handicap et de dépendance est l'affaire de tous, l'exposition D&O « Handicap & Dépendance » est aussi un lieu de rencontres et d'échanges : forum associatif, animations, conférences, ateliers...



8 espaces thématiques

Handicap & Dépendance

Découvrir les handicaps

Maladies invalidantes **NOUVEAUTE 2011**

Accessibilité & aménagement

Handicap et Emploi

La dépendance au grand âge

Les aidants familiaux

La prévention

Des contenus pédagogiques et ludiques

DE L'INFORMATION

Panneaux d'information • Classeurs • Bornes multimédia...



DES MISES EN SITUATION

Parcours de mobilité • Mise en situation de handicaps visuel et auditif

DES JEUX

Quiz • Jeu des 8 erreurs sur l'accessibilité de nos rues aux personnes en situation de handicap • Jeu de réflexion sur les objets du quotidien conçus pour compenser les handicaps • Vivre la ville en 3D...



UN COIN LECTURE

Cf fiche « L'exposition en détail » en annexe.

Des rencontres

Le Village D&O rassemble l'exposition D&O « Handicap & Dépendance » et des espaces de rencontre, ouverts à tous : associations, retraités, familles, aidants, entreprises, professionnels de santé, travailleurs sociaux, scolaires, étudiants...



UN FORUM ASSOCIATIF

Les associations départementales de nos partenaires mais aussi des associations locales (Association Valentin Haüy, Handi'Chiens, Chiens guide d'aveugles, Handisport...) sont invitées à venir à la rencontre des personnes à la recherche d'informations, de conseils et d'orientation, au sein même de l'exposition. Elles sont le plus souvent rejointes par le CCAS (Centre Communal d'Action Sociale), le CLIC (Centre Local d'Information et de Coordination), la MDPH (Maison Départementale des Personnes Handicapées).

DES CONFERENCES GRATUITES TOUT PUBLIC

Quelques exemples :

« Accompagner le handicap et la dépendance sans s'épuiser au fil du temps », « Comment prévenir la perte d'audition ? Quelles solutions pour mieux entendre ? », « Notre mémoire et notre sommeil vieillissent-ils avec nous ? », « Repérer les premiers signes de la maladie d'Alzheimer »...





DES ANIMATIONS

Le Village D&O « Handicap & Dépendance » accueille de nombreuses animations destinées aux visiteurs de tous âges (dont les scolaires) : visite accompagnée de l'exposition, démonstration de handi-sport, démonstration de chiens guides d'aveugle, etc.

Visites conférences réservées aux groupes scolaires et aux écoles de formation (soins infirmiers, travailleurs sociaux...) sur réservation.



*« Nous avons fait la connaissance de personnes handicapées. Nous avons pris conscience des difficultés qu'elles doivent surmonter dans leur vie quotidienne. Par exemple, il est impossible de franchir la marche d'un trottoir en fauteuil roulant, il faut certaines largeurs de portes et des logements adaptés. Mais nous avons découvert que de nombreux sports pouvaient être accessibles aux personnes handicapées. Christiane, elle, non-voyante, possédait un chien-guide appelé Vodka. Nous avons pu constater de nos yeux l'utilité de Vodka dans les déplacements de Christiane. Cette matinée nous a fait découvrir l'importance d'être respectueux de toutes les différences et nous a invités à changer notre regard sur les personnes handicapées. »
Classe de CM2*

Une démarche sur le long terme

2007



Lancement de l'exposition « Sensibilisation Handicap » sur le thème du handicap moteur. L'APF, la fédération APAJH et le CCAH sont immédiatement partenaires de l'opération.

10 escales au cœur des villes : Dijon, Nancy, Limoges, Beauvais, Lille, Metz, Nice, Bordeaux, Toulouse et Paris, le 3 décembre 2007, journée internationale des personnes handicapées, sous le

haut patronage de François Fillon, premier ministre et de Valérie Létard, secrétaire d'état à la solidarité.

2008



L'opération évolue et devient « Handicap & Dépendance » pour sensibiliser plus largement le public à différentes situations de handicap et s'ouvrir au sujet de la dépendance.

France Alzheimer rejoint les partenaires.

5 villes sont traversées : Grenoble, Nantes, Chantilly, Marseille et Paris, sous le haut patronage de la présidence de la République, de François Fillon,

premier ministre et de Valérie Létard, secrétaire d'état à la solidarité.

2009



L'exposition s'enrichit de nouveaux contenus sur le handicap auditif, le handicap mental et le handicap psychique.

5 villes accueillent l'exposition : Chantilly, Rennes, Montpellier, Beauvais, Arras.

2010



Le Village D&O accorde une place importante à deux thématiques majeures : l'accès à l'emploi des personnes en situation de handicap et le soutien aux aidants. L'Agefiph a rejoint les partenaires.

3 étapes : Paris, Lyon, Cherbourg-Octeville.



> 99 % des visiteurs jugent les animations proposées satisfaisantes.

>> 61 % des visiteurs à la recherche d'une information déclarent l'avoir trouvée.

Le pôle Maladies invalidantes

D'année en année, le Village D&O « Handicap & Dépendance » s'est enrichi de nouvelles thématiques afin de sensibiliser et informer sur les différentes formes de handicap : handicap moteur, handicap sensoriel, handicap mental, handicap psychique, dépendance du grand âge,

Cette année, le Village D&O « Handicap & Dépendance » a souhaité élargir le champ des informations présentées en créant **un nouvel espace sur les maladies invalidantes**.

Quand la maladie devient handicap

Peu identifiées comme sources possibles de handicap, certaines maladies peuvent pourtant engendrer de grandes difficultés dans la vie personnelle et professionnelle.

Les maladies invalidantes représentent 60% de l'ensemble des situations handicapantes, entre 20 et 60 ans.

Ce pôle de l'exposition a pour objet de sortir de l'ombre celles et ceux qui souffrent de pathologies entraînant des contraintes ou des déficiences plus ou moins importantes, afin que collègues, amis, famille prennent la mesure du retentissement de la maladie sur la qualité de vie des

personnes touchées. De nombreux témoignages éclairent ces propos.

Et, parce qu'une personne sur trois est susceptible d'être confrontée à une maladie invalidante au cours de son parcours professionnel, un focus « emploi » rappelle les dispositifs dont peut bénéficier un salarié atteint d'une maladie grave.

A retrouver sur www.lexpoquinousconcerne.com



Pour :

- préparer sa visite de l'exposition
- connaître le programme de la manifestation : conférences, animations, associations présentes
- tester ses connaissances
- compléter sa visite.

Le site tient compte des principales recommandations du W3C pour la WAI (Web Accessibility Initiative). Il est en particulier accessible aux personnes malvoyantes (options zoom des textes et texte blanc sur fond noir, par ex.) et aux personnes qui ne peuvent pas utiliser une souris (raccourcis clavier).

- 193 000 entreprises adhérentes
- 1 250 000 salariés cotisants
- 556 000 retraités
- 900 salariés

D&O en quelques mots



UN GROUPE PARITAIRE DE PROTECTION SOCIALE INTERPROFESSIONNEL, A BUT NON LUCRATIF

- **Centrage exclusif sur les métiers de la protection sociale** : retraite, prévoyance, dépendance, santé, action sociale, services à la personne. Le groupe entend ainsi faire vivre ses **valeurs d'humanisme et de solidarité** en proposant des solutions innovantes pour accompagner ses participants durant leur parcours de vie.
- **Paritarisme**: la gestion du groupe est effectuée à parité par les représentants des salariés et des employeurs. Cette gestion paritaire, mise en œuvre par branche professionnelle, garantit une excellente compréhension des attentes et des besoins des entreprises et des salariés.
- **Vocation interprofessionnelle** : secteurs du **transport** (de voyageurs ou de marchandises), de la **logistique**, de la **banque**, de la **pharmacie**, de l'**expertise comptable**, des bureaux d'études techniques et, avec l'AGPIS, de la boulangerie, de la boucherie, de la poissonnerie, de l'ameublement, de l'assainissement...
- **Groupe à but non lucratif** : entreprise d'intérêt général, le groupe D&O offre à ses participants une protection sociale performante dans une logique de **solidarité intergénérationnelle**.



SES METIERS

- **La retraite en complément de la pension versée par la Sécurité sociale**

Les trois institutions de retraite complémentaire de D&O :

CARCEPT (Caisse Autonome de Retraites Complémentaires et de Prévoyance du Transport) et

CRIS (Caisse de Retraite Interprofessionnelle des Salariés), caisses ARRCO.

CRC (Caisse de Retraite des Cadres), caisse AGIRC.

- **La santé**

D&O propose des formules d'**assurance complémentaire santé collective** pour les entreprises ou **individuelle** (Mutuelle D&O).

- **La prévoyance**

D&O offre des garanties complémentaires de **prévoyance collective** pour les salariés cotisants et leur famille (invalidité, dépendance, incapacité de travail, décès) ou des garanties **individuelles** (hospitalisation, capital décès, obsèques) pour les particuliers.

- **Les services d'aide à la personne**

L'action sociale D&O intervient à de nombreux niveaux : accompagnement des personnes en situation de handicap et/ou de dépendance, aide à la réinsertion professionnelle ou au financement de la formation, stage de préparation à la retraite, aide à la mutuelle pour souscrire une complémentaire santé, aide aux aidants...

DOMISSIMO

Première et seule enseigne nationale paritaire de services à la personne, Domissimo est l'une des réponses des partenaires sociaux de D&O pour l'accompagnement et le maintien à domicile des personnes âgées, dépendantes, handicapées ou fragilisées, d'une part, et le soutien de leurs aidants, d'autre part. Domissimo a pour vocation de trouver les meilleures solutions et contrôle le sérieux des prestataires qu'elle recommande.

www.domissimo.org

DOMISSIMOBX

Nouveau concept de téléassistance améliorée, lancé en partenariat avec les syndicats représentatifs de la profession de pharmacien d'officine. Ce dispositif de soutien à domicile, innovant et accessible à tous, permet d'être en contact direct avec son pharmacien référent et les conseillers Domissimo, pour être écouté et accompagné dans la recherche d'intervenants pour tous les besoins du quotidien.

www.domissimobox.fr

Bracelet et médaillon étanches

3 touches d'appel direct

Pharmacien
Appel du Pharmacien-Conseil

DOMISSIMO
Maintien à domicile
Assistance vie quotidienne
Services à la personne

URGENCE
Demande d'intervention 24h/24, 7j/7
Accessible également
depuis médaillon ou bracelet

80 % d'appelants satisfaits de Domissimo
78 % des personnes estiment que Domissimo leur a permis de faire face à leurs besoins.

Une politique volontariste en faveur de la Diversité

La mission Handicap et Diversité D&O

D&O a choisi de faire de la diversité un projet stratégique. Dans cette perspective, le groupe a créé la Mission Handicap et Diversité, au sein de la Direction des Ressources Humaines. Elle est en charge d'intégrer les contraintes et les opportunités relatives à :

- L'emploi des personnes en situation de handicap
- L'emploi des seniors
- L'emploi hommes/femmes
- La lutte contre les discriminations et pour l'égalité des chances

Au-delà des obligations légales, s'engager à promouvoir la Diversité au sein de l'entreprise, c'est aussi saisir l'opportunité de s'adapter à son temps et à son environnement, en se montrant proactif en matière de non-discrimination et d'égalité des chances.

D&O premier groupe de protection sociale à recevoir le Label Diversité



D&O a obtenu le Label Diversité* en avril 2010, attestant son engagement en matière de prévention des discriminations, d'égalité des chances et de promotion de la diversité dans le cadre de la gestion des ressources humaines.

D&O s'est engagé dans cette démarche de labellisation parce que les thématiques de la Diversité recouvrent des principes et des valeurs fondamentales : humanisme, égalité des droits, solidarité, respect et tolérance. Or, ces principes et valeurs sont au cœur des métiers de D&O : la protection sociale complémentaire, l'action sociale et les services à la personne. Le Groupe a donc logiquement choisi d'être exemplaire en s'engageant dans une démarche interne de Diversité. D&O a fait de cet objectif un projet d'entreprise.

* Le Label Diversité a été initié par l'Association nationale des directeurs des ressources humaines (ANDRH) et l'Afnor, et créé par décret ministériel le 17 décembre 2008.

L'engagement de D&O pour l'emploi des personnes handicapées

D&O a signé, en 2010, une convention avec l'Agefiph.

Cette convention, d'une durée de deux ans, a pour principal objectif de faire progresser la part des salariés handicapés dans l'effectif du Groupe. A fin 2009, la proportion était de 4 %. Elle a atteint 5,97% fin 2010. Le recrutement, les reconnaissances spontanées en interne et le recours à la sous-traitance ont permis de dépasser l'objectif que s'était fixé D&O. Dans le plan d'actions mis en œuvre, figurent des opérations de communication et de sensibilisation des salariés D&O afin qu'ils portent un autre regard sur le handicap.

Un engagement fort en faveur du « mieux vivre » et du « mieux vieillir »

L'accompagnement des personnes en situation de handicap et de dépendance au cœur de l'action sociale D&O

Les 3 institutions de retraite complémentaire de D&O apportent une attention particulière à leurs participants confrontés à des situations de handicap ou de dépendance. Cet accompagnement consiste en des aides individuelles, destinées à les soutenir dans leur vie quotidienne, et en des actions collectives :

AIDES SOCIALES INDIVIDUELLES

- **Aménagement de l'habitat** : monte-escalier, élargissement des portes, installation de salle de bains...
- **Aide à domicile** : auxiliaire de vie, aide ménagère...
- **Achat de matériel adapté** pour la rééducation ou les activités quotidiennes : appareillage auditif, fauteuil roulant...
- **Équipement du véhicule** : boîte de vitesse automatique, commandes au volant...

ACTIONS SOCIALES COLLECTIVES

- **Réservations prioritaires** dans des structures d'accueil pour personnes âgées et pour personnes handicapées, quel que soit leur âge. Présentes dans toute la France, ces structures réservent des places dites « prioritaires », en contrepartie de subventions ou de prêts accordés par les institutions de retraite.
- **Accompagnement pour la recherche d'établissement** et aide ponctuelle à l'élaboration du dossier d'admission.
- **Services à la personne** avec DOmissimo (écoute, conseil, orientation, assistance vie quotidienne) et DOmissimo Box (demande d'intervention 24h/24, 7j/7).

- **12 millions d'euros** : c'est le budget de l'action sociale du Groupe en 2010 (Aides sociales individuelles et actions sociales collectives).
- **Près de 5 000 personnes ont été aidées en 2010** par les institutions de retraite complémentaires CARCEPT, CRIS et CRC. Soit un total de 3,3 millions d'euros versés en aides individuelles et mutualisées (allocations aux personnes handicapées et dépendantes, interventions d'urgence, aides ménagères et au logement...).

Pourquoi une exposition sur le Handicap et la Dépendance ?

Parce que l'accompagnement du Handicap et de la Dépendance est l'une des priorités de l'action sociale du groupe D&O. En tant qu'acteur majeur de la protection sociale complémentaire, D&O souhaite **informer et sensibiliser tous les publics** sur le Handicap et la Dépendance. De façon pédagogique et interactive, le groupe apporte des **éclairages sur les dispositifs d'accompagnement existants** – particulièrement en matière d'action sociale et de services d'aide à la personne – et des **messages sur la prévention** que chacun peut mettre en œuvre.

Depuis plus de 3 ans, le Village D&O « Handicap et Dépendance » est le reflet de cet engagement fort en faveur du « mieux vivre » et du « mieux vieillir ».

D'autres actions solidaires illustrent cet engagement :



Le Prix D&O « Accompagnement Handicap »

Créé en 2008, ce prix a pour objectifs de soutenir, valoriser et promouvoir les initiatives du monde associatif à destination des personnes en situation de handicap et de perte d'autonomie. En juin 2011, quatre prix ont été décernés pour un montant

global de 65 000 euros. Contact : accompagnement.handicap@groupe-do.fr

Les lauréats 2011

- Association des Enfants de la Lune / Catégorie Enfant
- Association Chiens guides d'aveugles de Toulouse Grand sud / Catégorie Adulte
- Association Le Temps d'une Pause / Catégorie Senior
- Association Handisport et Culture de l'Université de Bourgogne / Catégorie Prévention et Emploi



Le soutien à la recherche médicale

D&O soutient l'Institut du Cerveau et de la Moelle épinière (ICM) depuis 2008.

Ce centre de recherche en neurosciences, unique au monde, regroupe malades, chercheurs et médecins sur le site de l'Hôpital de la Pitié-Salpêtrière à Paris.

Ce lien étroit entre la recherche fondamentale et l'application clinique permettra aux meilleurs chercheurs du monde de développer plus rapidement des traitements efficaces afin de prévenir et traiter les maladies neurologiques et psychiatriques, ainsi que réparer les traumatismes du cerveau et de la moelle épinière : paraplégie, tétraplégie, accidents vasculaires cérébraux, sclérose en plaques, psychoses, schizophrénie, troubles bipolaires, maladie d'Alzheimer, maladie de Parkinson...



Le soutien à la formation des aidants familiaux de malades d'Alzheimer

D&O soutient la formation des aidants familiaux de malades d'Alzheimer, menée par France Alzheimer.

Cette formation, préconisée dans le plan Alzheimer 2008-2012, est délivrée en petits groupes et co-animée par un bénévole de France Alzheimer et un psychologue expert de la maladie.

Favoriser l'accès à la formation des aidants familiaux est en concordance avec les priorités d'actions sociales de D&O.

« Bravo pour cette initiative, nous avons grand besoin de communication, nous les personnes dites « normales » que je considère comme handicapées du handicap. »

Vue générale 250 m2



1. Handicap et Dépendance

Entre 280 000 et 23 650 000 de personnes handicapées selon le périmètre retenu.

On estime couramment que le nombre de personnes handicapées est de 5 millions, en France.

LE HANDICAP ET LA DEPENDANCE EN FRANCE, AUJOURD'HUI

Préalable nécessaire à la visite de l'exposition : comprendre ce que sont le handicap et la dépendance. Quelles en sont les origines ? Quelles formes peuvent-ils prendre ? Combien de personnes sont concernées ?

2. Découvrir les handicaps



« Je n'ai pas réussi à ouvrir la porte du parcours en fauteuil ! Je ne me rendais pas compte que c'était aussi difficile pour les personnes à mobilité réduite. »



COMME DANS UN FAUTEUIL

Le visiteur prend place dans un fauteuil roulant pour mieux se rendre compte des difficultés rencontrées au quotidien par une personne en fauteuil. Pour commencer, une petite pente ascendante de 10%, cela se ressent à peine lorsque l'on marche mais en fauteuil... L'aide de l'animateur est le plus souvent la bienvenue. Puis, le visiteur découvre le gravier : un vrai piège pour les roues d'un fauteuil roulant. Pour finir, un geste accompli 100 fois au quotidien : ouvrir et refermer une porte. En fauteuil, tout se complique !



DANS LE CREUX DE L'OREILLE

En décrochant le casque et en pianotant sur l'écran tactile, le visiteur découvre comment des défauts d'audition - acouphènes, presbycusie, hyperacousie, surdité de l'enfant, maladie de Ménière - peuvent handicaper une personne dans sa vie quotidienne. De quoi attirer l'attention des jeunes sur la nécessaire prévention de leur audition.

Animation réalisée avec le concours des associations JNA (Journée Nationale de l'Audition) et France Acouphènes.

Environ 10 % des jeunes de moins de 25 ans présentent une perte auditive pathologique.

« On a compris pourquoi on nous dit tout le temps de ne pas écouter de musique trop fort. »





REGARDE AVEC MES YEUX

Un cartel invite le visiteur à se mettre dans la situation d'une personne malvoyante au marché. Pour découvrir comment une vision parcellaire ou trouble rend le quotidien plus difficile : atteinte de la vision centrale (DMLA : dégénérescence maculaire liée à l'âge), vision tubulaire (rétinopathie pigmentaire), hémichamp visuel (accident vasculaire cérébral) ou vision trouble (cataracte). Grands ou petits, valides ou personnes en fauteuil, tous peuvent faire cette expérience en regardant à travers l'œilleton.

Animation réalisée avec le concours de l'association Valentin Haüy.



50% des personnes de plus de 60 ans développent une cataracte.

La DMLA touche 30 % des personnes de plus de 75 ans.

« Nous avons découvert des handicaps qui ne se voient pas, mal entendre ou mal voir, par exemple, c'est terrible ! Pour faire son marché, ça peut être dangereux et on est gêné pour communiquer... et les autres ne s'en rendent même pas compte ! ».



S'OUVRIRE AUX PERSONNES HANDICAPÉES MENTALES

Les personnes handicapées mentales veulent pouvoir participer à tous les aspects de la vie sociale, comme tout un chacun : éducation, formation, travail, loisirs, culture, vacances... L'exposition se fait le relais de leurs attentes et met en valeur le pictogramme conçu par l'Unapei pour signaler les lieux, les services, les produits accessibles aux personnes en situation de handicap mental mais aussi à un plus large public : personnes handicapées psychiques, en situation d'illettrisme, certaines personnes âgées...

Information conçue avec le concours de l'Unapei.

COMPRENDRE LE HANDICAP PSYCHIQUE

Le handicap psychique a pour origine une maladie psychiatrique (schizophrénie, troubles bipolaires, autres psychoses...) ou un accident (traumatisme crânien). L'enjeu de l'insertion des personnes handicapées psychiques dans la société est essentiel. Les GEM (groupes d'entraide mutuelle) sont une des réponses que nous avons souhaité valoriser.

Information conçue avec le concours de l'Unafam.

20 % de la population française souffrent à des degrés divers de troubles psychiques.
3 à 5 % sont victimes de troubles sévères.

POUR UN AUTRE REGARD

Quelques conseils pour aider les visiteurs à trouver les bons mots ou les bonnes attitudes à adopter envers les personnes en situation de handicap.

LE QUIZ

Pour tester ses connaissances en début ou en fin de visite.

Quelques exemples :

- Quelle est la première cause sévère de handicap moteur, acquise sans traumatisme, chez les sujets jeunes ?
- Pour être aisément accessibles aux personnes en fauteuil roulant, à quelle hauteur doivent être placés les interphones, sonnettes, boutons d'appel d'ascenseur, poignées de porte... ?
- Quels troubles caractérisent la maladie d'Alzheimer ?



3. Les maladies invalidantes **NOUVEAU**

QUAND LA MALADIE DEVIENT HANDICAP

Les maladies invalidantes représentent 60% de l'ensemble des situations handicapantes, entre 20 et 60 ans.

La loi de 2005 reconnaît qu'un trouble de santé invalidant constitue un handicap, au sens où il peut faire subir à une personne, dans son environnement, une limitation d'activité ou une restriction de participation à la vie en société. Peu identifiées comme sources possibles de

handicap, certaines maladies peuvent pourtant engendrer de grandes difficultés dans la vie personnelle et professionnelle.

Un grand nombre de maladies peuvent être concernées : maladies cardio-vasculaires, asthme persistant sévère, maladie de Crohn, hépatite, diabète, insuffisance rénale, VIH, cancer...

MALADIES INVALIDANTES ET EMPLOI

Les maladies invalidantes génèrent souvent une fatigabilité accrue et des absences répétées. Toutefois, par peur que la maladie leur fasse perdre leur emploi, certains salariés tentent de maintenir le même rythme, parfois jusqu'à la mise en péril de leur santé. Il est donc important que les salariés sachent qu'il existe des dispositifs tenant compte de leur état de santé : autorisation d'absence, aménagement de poste, mi-temps thérapeutique, protection contre le licenciement... De nombreux témoignages permettent de mieux comprendre l'impact de la maladie au travail.

1 personne sur 3 est susceptible d'être confrontée à une maladie invalidante au cours de son parcours professionnel.

VIVRE AVEC UNE MALADIE INVALIDANTE

Les maladies invalidantes retentissent sur la qualité de vie des personnes touchées : difficultés de suivi de la scolarité, d'une formation, risque de perte d'emploi par inaptitude au poste de travail, refus d'assurance ou d'emprunt, repli sur soi et difficultés dans toutes sortes d'activités nécessaires à l'équilibre personnel.

4. Accessibilité et aménagement

HANDICAP ET VIE SOCIALE

La loi du 11 février 2005 « pour l'égalité des droits et des chances, la participation et la citoyenneté des personnes handicapées » sensibilise la société civile et les employeurs à la problématique de l'accessibilité pour tous et définit les moyens de la participation des personnes handicapées à la vie de la cité. A connaître absolument...

ICI ET MAINTENANT, VIVRE TOUS ENSEMBLE

Ces vidéos mettent en scène différentes personnes en situation de handicap (moteur, auditif, visuel, mental, psychique ou polyhandicap) pour sensibiliser les visiteurs aux difficultés qu'elles peuvent rencontrer au quotidien : monter un escalier, prendre le bus, demander des renseignements, trouver une place de parking réservé...

Vidéos réalisées par l'association Airelles Vidéo en collaboration avec une vingtaine d'associations de personnes handicapées et avec le soutien de la ville d'Aix-en-Provence.





LES CAMERAS CACHEES DE L'APF

Méconnaissance, incompréhension, discrimination... Les personnes en situation de handicap y sont souvent confrontées dans leur vie quotidienne. Des caméras cachées, tournées dans une agence de voyage ou lors d'une visite d'appartement à louer, illustrent ces difficultés vécues au quotidien.

Module adapté aux personnes ayant des déficiences auditives.

Vidéos prêtées par l'APF, partenaire de l'exposition.

UN LOGEMENT ADAPTE A CHACUN

Le handicap ou la dépendance conduisent souvent à repenser le domicile. Du simple rangement aux adaptations techniques, des petites astuces au réagencement des pièces, les visiteurs pourront trouver un grand nombre de conseils grâce à 2 animations interactives et pédagogiques.



• L'APPARTEMENT TEMOIN

Le visiteur entre dans l'appartement témoin et navigue d'une pièce à l'autre pour découvrir, à hauteur de fauteuil, les installations spécifiques qui rendent ce lieu accessible à une personne en fauteuil roulant manuel ayant l'usage de ses membres supérieurs.

Animation développée par D&O à partir des fiches de l'ANAH et avec le soutien de l'APF.

• LA MAISON VIRTUELLE

Cet outil indique les risques domestiques quotidiens attachés à une pathologie donnée et offre des conseils pour en éviter tout danger. Après avoir sélectionné la pathologie (maladie d'Alzheimer, DMLA ou maladie de Parkinson) puis le type d'incapacités de la personne, le logiciel permet de donner des conseils adaptés, pièce par pièce, objet par objet.

Animation développée par le laboratoire Novartis (entreprise adhérente de D&O).



DES RUES ACCESSIBLES... CHERCHEZ L'ERREUR !

Les visiteurs, grands et petits, sont invités à trouver les 8 erreurs qui nuisent à l'accessibilité des personnes handicapées moteur, en positionnant des aimants sur cette grande illustration métallique. Un classeur donne les réponses et quelques conseils supplémentaires.



« Thibault*, qui est paraplégique, nous a montré qu'une poubelle mal placée, un couloir trop étroit, une chaussée trop haute, des pavés, des escaliers ou des distributeurs de billets inadaptés sont de gros problèmes pour lui. » * Thibault Prêtre est délégué du Réseau extérieur social de D&O pour la région Rhône-Alpes.



VIVRE LA VILLE EN 3D

Le visiteur prend place dans un fauteuil roulant pour une simulation 3D de déplacement en milieu urbain. Le joueur utilise les touches d'un clavier pour avancer, reculer, tourner, en fonction des obstacles qui se présentent. Plus facile à dire qu'à faire !

Jeu développé par l'AFM, organisatrice du Téléthon.

« Dans le jeu vidéo, il fallait faire l'effort de bien diriger le fauteuil pour ne pas heurter de voitures en stationnement. Mais il fallait surtout faire attention aux crottes de chien et aux chewing-gums qui se collent aux pneus et aux mains. »

OBJETS INSOLITES !

Une montre, un téléphone, des couverts... Des objets de notre quotidien... Pourtant, ceux qui sont présentés sur ce panneau ne sont pas tout à fait comme les autres. Au visiteur de deviner leurs spécificités et les handicaps pour lesquels ils ont été conçus, en associant les pictogrammes aimantés aux objets correspondants. Un classeur fournit les réponses et apporte des commentaires.



Savez-vous que la télécommande de votre téléviseur a été conçue à l'origine pour une personne handicapée ? Cet objet est pourtant aujourd'hui utilisé par des milliards de personnes dans le monde. C'est la preuve, une fois de plus, que faciliter la vie de nos concitoyens les plus fragiles peut bénéficier à tous. (Extrait du classeur « Objets insolites »)

5. Handicap & emploi

Taux de demandeurs d'emploi parmi les personnes handicapées ayant une reconnaissance administrative de leur handicap = 20% (deux fois plus que la moyenne de la population générale)

AMELIORER L'ACCES A L'EMPLOI DES PERSONNES EN SITUATION DE HANDICAP

Après avoir fait le point sur les chiffres de l'emploi pour les personnes reconnues handicapées, l'exposition rappelle la loi du 11 février 2005 qui réaffirme et renforce l'obligation d'emploi d'au moins 6 % de personnes handicapées, y compris dans le secteur public. Quelles sont les personnes concernées ? Comment les entreprises peuvent-elles répondre à cette obligation ? Quel bilan ?

QUAND LE HANDICAP SURVIENT EN COURS DE CARRIERE

85% des déficiences sont acquises après 15 ans. Point sur les raisons qui peuvent conduire chacun d'entre nous à vivre une situation de handicap.

1/4 de la population en emploi se déclare handicapée.

REPERES HANDICAP EMPLOI

Comment s'orienter ? A qui s'adresser ? A qui demander de l'aide ?

Cette borne multimédia permet de repérer en quelques clics les acteurs principaux pouvant conseiller et aider les personnes en situation de handicap dans leur parcours professionnel ainsi que les entreprises dans leurs démarches liées à l'emploi de ces personnes.

6. La dépendance au grand âge

1,1 million de personnes âgées de 60 ans et plus sont reconnues dépendantes.

LA DEPENDANCE AU GRAND AGE

Si l'espérance de vie en bonne santé augmente, 6 à 7% des personnes âgées sont malgré tout confrontées à la dépendance. En très grande majorité, les Français souhaitent rester chez eux quand arrive le grand âge. Le Plan Solidarité Grand Age prévoit de développer et d'adapter une offre de soins et de services à domicile pour permettre aux personnes âgées de conserver leur cadre familial habituel le plus longtemps possible. Point sur les solutions proposées.

LES FRANÇAIS ET LA PERTE D'AUTONOMIE / DEPENDANCE

L'OCIRP (Organisme Commun des Institutions de Rente et de Prévoyance), présente ici les résultats du baromètre de la dépendance 2009, mené avec France Info et le Monde, auprès des Français âgés de 40 et 65 ans : « Vous et la perte d'autonomie / dépendance ».

55% des Français âgés de 40 à 65 ans ont déjà été confrontés à la dépendance d'un proche.

7. Les aidants familiaux

LES AIDANTS FAMILIAUX ONT AUSSI BESOIN D'ETRE AIDES

Un espace pour mieux comprendre qui sont les aidants familiaux, la nature de l'aide qu'ils apportent à leur parent en situation de handicap ou de perte d'autonomie, leurs besoins... Habités à apporter une aide à un membre de leur entourage en situation difficile, les aidants familiaux pensent rarement à demander de l'aide pour eux-mêmes. Des solutions existent pourtant : aidants professionnels auprès de la personne aidée ; conseil, information et formation pour l'aidant ; solutions de répit...

2 millions d'aidants de personnes handicapées (enfants ou adultes)
2,5 millions d'aidants de personnes âgées



L'aide aux aidants familiaux homologuée dans le Plan 2 des Services à la personne (mars 2009)

La prestation de conseil, de soutien, d'accompagnement des aidants familiaux est ajoutée à la liste des activités de services à la personne bénéficiant d'avantages fiscaux.

MALADIE D'ALZHEIMER ET FORMATION DES AIDANTS

Un focus est consacré à la maladie d'Alzheimer et à la mise en oeuvre par France Alzheimer avec le soutien de D&O, de formations destinées aux aidants familiaux de personnes atteintes de la maladie d'Alzheimer ou de troubles apparentés.

8. La prévention

PREVENTION L'AFFAIRE DE TOUS

En matière de santé comme dans d'autres domaines, nos comportements peuvent faire bouger les choses et réduire les risques de handicap et de dépendance : hygiène de vie, dépistage, prévention des risques professionnels, sécurité routière.

Ce panneau est complété par un classeur d'informations et un présentoir de documents sélectionnés sur la prévention.



JE PEUX AGIR POUR PREVENIR. VRAI OU FAUX ?

Le visiteur est invité à s'interroger sur sa capacité à agir pour prévenir certains handicaps : rétinopathie diabétique, cataracte, surdité, accident vasculaire cérébral, fracture du col du fémur. Réponses en soulevant les plaquettes.

BIEN VIEILLIR C'EST POSSIBLE !

Les progrès de la médecine et l'amélioration de nos conditions de vie non seulement prolongent la vie mais retardent aussi l'apparition des incapacités du grand âge, y compris les plus lourdes. Quelques conseils pour maintenir sa qualité de vie pendant les années supplémentaires que nous offre l'augmentation de l'espérance de vie.



Une exposition accessible à tous

- rampe d'accès
- accueil personnalisé et visite accompagnée
- mobilier d'exposition et hauteur des panneaux adaptés aux personnes en fauteuil et aux enfants
- taille de caractères adaptée aux personnes malvoyantes
- transcription en braille des principaux contenus informatifs (disponible à l'accueil)

Cinq acteurs majeurs animés par une volonté commune – informer et sensibiliser – s'associent au Village d&O « Handicap & Dépendance ».



L'APF a été créée en 1933 par la volonté de quatre jeunes gens atteints par la poliomyélite, et révoltés contre l'exclusion dont ils étaient victimes. Soixante-dix ans plus tard, l'association poursuit toujours son combat pour une participation pleine et entière des personnes en situation de handicap et leur famille dans la société.

L'Association des Paralysés de France est une association nationale dirigée par un conseil d'administration élu par ses adhérents. L'association est à la fois un mouvement revendicatif et une association de gestion de services et d'établissements médico-sociaux en s'appuyant sur une charte et un projet associatif communs.



Créée en 1962, l'Association Pour Adultes et Jeunes Handicapés (APAJH) est une association loi 1901 reconnue d'utilité publique depuis 1974.

Elle compte 25 000 adhérents et 14 000 salariés. Elle accueille et accompagne 25 000 personnes tant au niveau local, à travers 87 associations départementales qu'au niveau national grâce à la Fédération et à ses 600 établissements ou services.

Elle entend promouvoir la dignité des personnes handicapées en œuvrant pour leur complet épanouissement et leur meilleure intégration à toute forme de vie sociale. Elle travaille en particulier chaque fois que possible, en liaison avec les services publics.



Le CCAH, Comité National Coordination Action Handicap, finance des établissements et des services pour personnes handicapées. En 2009, son aide a atteint plus de 9,3 millions d'euros. Le CCAH intervient également en qualité de conseil et d'expert auprès de toute structure, publique ou privée, engagée dans une démarche liée au handicap. Association reconnue d'utilité publique, véritable cœur de réseau, le CCAH regroupe des groupes de protection sociale, des mutuelles, des entreprises et des comités d'entreprises ainsi que les associations les plus représentatives du secteur handicap. Par son action, le CCAH participe à l'élaboration de réponses concrètes pour l'amélioration des conditions de vie des personnes handicapées. www.ccah.fr



France Alzheimer, réseau d'associations au service des malades et de leur famille est la seule association reconnue d'utilité publique dans le domaine de la maladie d'Alzheimer et maladies apparentées, lesquelles touchent près d'un million de personnes en France.

Depuis 1985, date de sa création, elle œuvre pour soutenir les familles des malades, informer l'opinion et les pouvoirs publics, contribuer à la recherche et former les bénévoles et les professionnels de santé.



Partenaire de la politique de l'emploi menée par les pouvoirs publics, l'Agefiph est aujourd'hui un acteur central de l'emploi des personnes handicapées. Une mission de service public qui s'inscrit dans le cadre d'une convention signée avec l'Etat.

Association privée au service des personnes handicapées et des entreprises, elle leur apporte des aides et des conseils ainsi que l'appui d'un réseau de prestataires sélectionnés par ses soins.

Remerciements

D'autres associations ont également collaboré à la réussite de l'exposition en l'enrichissant par leurs informations et leurs conseils, en relayant le programme de la tournée auprès de leurs adhérents et en participant au forum associatif : AFM (Association Française contre les Myopathies), AVH (Association Valentin Haüy), France Acouphènes, JNA (Journée Nationale de l'Audition), UNAFAM (Union Nationale des Amis de Familles de Malades psychiques) et UNAPEI (Union nationale des associations de parents, de personnes handicapées mentales et leurs amis).

Les handicaps

- 5 millions de personnes handicapées (1)
- 2 millions de personnes à mobilité réduite (1)
- 650 000 personnes en situation de handicap mental (1)
- 635 000 personnes handicapées vieillissantes (2)
- 20% de la population française souffrent à des degrés divers de troubles psychiques / 3 à 5% sont victimes de troubles sévères (1)
- 300 000 personnes souffrent d'une déficience auditive profonde ou totale (2)
- Environ 10% des jeunes de moins de 25 ans présentent une perte auditive pathologique (3)
- 150 000 personnes souffrent de la maladie de Parkinson (4)
- 65 000 personnes aveugles (5)
- Les maladies invalidantes : 60% de l'ensemble des situations handicapantes, entre 20 et 60 ans (6)

Grand âge et dépendance

- 1,1 million de personnes âgées reconnues dépendantes (2)
- 6 à 7% des personnes de + de 60 ans en perte d'autonomie (7)
- + de 40% des personnes vivant à domicile déclarent au moins une déficience (2)
- Près de 10% des personnes vivant à domicile déclarent un recours à une aide humaine régulière (2)
- 61% des bénéficiaires de l'APA (allocation personnalisée d'autonomie) vivent à domicile / 39% vivent en EHPA (établissements d'hébergement pour personnes âgées) (2)
- 850 000 personnes souffrent de la maladie d'Alzheimer (4)
- 50% des personnes de plus de 60 ans développent une cataracte (5)
- La DMLA (Dégénérescence Maculaire Liée à l'Age) touche 30% des personnes de plus de 75 ans (5)

Les aidants

- 2 millions d'aidants de personnes handicapées (enfants ou adultes) (8)
- 2,5 millions d'aidants de personnes âgées dont 650 000 aidants de personnes souffrant de la maladie d'Alzheimer (2)(8)
- 55% des Français ont déjà été confrontés à la dépendance d'un proche (9)
- Plus d'1 Français sur 2 manque d'information sur les conséquences de la dépendance (9)

Handicap & Emploi

- ¼ de la population française en emploi se déclare handicapée au sens large (10)
- 1,8 million de Français en âge d'activité professionnelle ont une reconnaissance administrative du handicap leur permettant de bénéficier de la loi sur l'obligation d'emploi de travailleurs handicapés (10)
- 80% des personnes handicapées en emploi travaillent en milieu ordinaire (6)
- Pourcentage d'actifs parmi les personnes reconnues handicapées : 44% dont 20% sont demandeurs d'emploi (10)
- 82% des entreprises de plus de 20 salariés remplissent tout ou partie de leur obligation d'emploi de personnes handicapées / 57% des entreprises de plus de 20 salariés atteignent le quota de 6% ou ont signé un accord agréé / 25% des entreprises de plus de 20 salariés ont un quota entre 0 et 6% / 18% des entreprises de plus de 20 salariés ont un quota égal à zéro (6)
- 1 personne sur 3 est susceptible d'être confrontée à une maladie invalidante au cours de son parcours professionnel

(1) Ministère des transports, de l'équipement, du tourisme et de la mer / Délégation ministérielle à l'accessibilité (2) Direction de la Recherche, des Etudes, de l'évaluation et des Statistiques (DREES) (3) Institut National de Prévention et d'Education pour la Santé (INPES) (4) France Alzheimer (5) Association Valentin Haüy au service des aveugles et malvoyants (6) Agefiph (7) Ministère délégué à la sécurité sociale, aux personnes âgées, aux personnes handicapées et à la famille (8) Union nationale des associations familiales (UNAF) (9) Enquête et baromètre France Info / OCIRP / Le Monde 2009 « Vous et la perte d'autonomie / dépendance » (10) Direction de l'animation de la recherche, des études et des statistiques (DARES)